



Cadre réservé au SPANC

Dossier N°

Demande d'installation d'un système d'assainissement non collectif

Capacité inférieure ou égale à 20 équivalent-habitants

COMMUNE :

Déposé en Mairie le : / /

Le présent dossier accompagne :

- Un permis de construire N°
 Déclaration de travaux
 Une installation nouvelle sans document d'urbanisme

- Construction neuve
 Réhabilitation

Demandeur

Propriétaire de l'immeuble

Nom, prénom ou raison sociale :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Occupant de l'immeuble (si différent du propriétaire).

Nom, prénom :

Téléphone :

Adresse du lieu de réalisation :

Références cadastrales

Section :

N° parcelle(s) :

Caractéristiques des locaux

Cadre réservé au SPANC

HABITATION INDIVIDUELLE

Principale

Secondaire

Nombre de pièces principales =

Nombre d'occupants =

Surface habitable (m²) =

Fréquentation (j/an) =

BATIMENT COMPORTANT PLUSIEURS LOGEMENTS

Nombre de logements =

Nombre total de chambres =

Nombre d'occupants permanents =

Nombre d'occupants passagers = fréquentation =

Surface habitable (m²) = (j/an)

AUTRE TYPE DE LOCAUX (restaurant, hôtel, camping, gîte..)

Nature :

Nombre de chambres =

Nombre maximum d'occupants présents simultanément =

Accueil

passager

saisonnier

permanent

Dispositif de prétraitement :

Les eaux ménagères et les eaux vannes (toilettes) sont-elles prétraitées séparément ? oui non

<input type="checkbox"/> Fosse toutes eaux <input type="checkbox"/> Dispositifs biologiques <input type="checkbox"/> A boues activées <input type="checkbox"/> A cultures fixées <input type="checkbox"/> Bac à graisse	volume (m ³)	Marque	Matériaux utilisés (béton, polyéthylène)	<input type="checkbox"/> préfiltre incorporé <input type="checkbox"/> préfiltre indépendant volume (l) :
--	--------------------------	--------	--	--

Une ventilation (Ø100mm) doit être installée entre le prétraitement et le traitement et aboutir au dessus du toit

Une ventilation est-elle prévue ?
 oui non

Un extracteur statique ou éolien est-il prévu ?
 oui non

Dispositif de traitement :

Tranchées d'épandage à faible profondeur

-nombre de tranchées :
 -longueur d'une tranchée (m) :
 -largeur d'une tranchée :

Lit d'épandage à faible profondeur

-profondeur (m) :
 -largeur (m) :
 -surface du fond de fouille (m²) :

Filtre :

à sable vertical à massif de zéolite

-largeur (m) :
 -surface (m²) :
 -épaisseur du matériau filtrant (m) :

non drainé
 drainé → nombre de drains :
 longueur des drains (m) :

Tertre d'infiltration

-surface au sommet (m²) :
 -largeur (m) :
 -surface à la base (m²) :
 -largeur (m) :

non drainé
 drainé → nombre de drains :
 longueur des drains (m) :

Rejet :

Rejet des effluents traités (dans le cas des filières drainées)

Rejet en milieu hydraulique superficiel
 Préciser (fossé, ruisseau, ...) :

Nom du propriétaire du lieu de rejet :

.....
(Joindre l'autorisation de rejet du propriétaire du lieu de rejet)

Rejet en profondeur par puits d'infiltration
 (dispositif autorisé uniquement par dérogation préfectorale)

Dispositif de relevage des eaux oui non

Nature du dispositif :
 Nombre de pompes :
 Hauteur à relever :
 Puissance :
 Section de la canalisation :
 Capacité de rétention en cas de panne :

Moyens utilisés pour pallier aux pannes d'électricité :

Présence d'une alarme : oui non

Installateur

Identité et coordonnées :

.....
.....
.....
.....

s'engage à installer en totalité le dispositif d'assainissement non collectif conformément au projet qui aura été accepté et selon la réglementation en vigueur.

le / / Signature de l'installateur

Demandeur

Le demandeur s'engage :

- ❖ à respecter les règles techniques de réalisation du système proposé,
- ❖ à adresser la Déclaration d'Ouverture de Chantier au Service en vue de la vérification technique qui s'effectuera **avant remblaiement des ouvrages**,
- ❖ à assurer le bon état de fonctionnement de son installation par un entretien régulier.

Fait à le / /

Signature

Cadre à remplir par la collectivité

AVIS de l'autorité compétente

Favorable conformément aux prescriptions mentionnées dans l'avis technique du SPANC

Défavorable

CARCASSONNE, le

Le Vice-Président délégué à l'assainissement

Visé par le Maire, le



Demande d'installation d'un système d'assainissement non collectif

FICHE NAVETTE Pièces à joindre lors du dépôt du dossier

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif de la communauté d'Agglomération du Carcassonnais a pour mission le contrôle technique de la conception, de l'implantation et de la bonne exécution des ouvrages d'assainissement non collectif conformément au DTU 64.1 à l'arrêté du 06 mai 1996.

Le territoire d'intervention du S.P.A.N.C. comprend les communes de :

BERRIAC, CARCASSONNE, CAUX ET SAUZENS, CAVANAC, CAZILHAC, COUFFOULENS, FONTIES d'AUDE, LAVALETTE, LEUC, MAS des COURS, MONTCLAR, MONTIRAT, PALAJA, PENNAUTIER, PEZENS, PREIXAN, ROUFFIAC d'AUDE, ROULLENS, TREBES, VILLEDUBERT, VILFLOURE, VILLEMUSTAUSOU.

Pièces à joindre en 3 exemplaires

- **Dossier de demande d'installation.**
- **Un plan de situation** au 1/25000^{ème} sur lequel sera entouré la zone d'étude.
- **Un plan de masse** au 1/500^{ème} indiquant (**vue de dessus et vues de coupes**) :
 - Les limites de propriété
 - La position du bâtiment assaini sur le terrain et les annexes (garages, piscine,...)
 - L'emplacement précis et à l'échelle de chaque ouvrage composant l'installation d'assainissement
 - Les zones de circulation
 - Les caractéristiques du terrain (sens de la pente, points d'eau, inondabilité, ...)
 - La végétation.
- **L'étude à la parcelle** si nécessaire.
- **S'il y a rejet superficiel, accord écrit du propriétaire du terrain** où se situe le réseau hydraulique (fossé, ...) dans lequel se verse le rejet.

Tout dossier incomplet ne pourra pas être instruit.



Demande d'installation d'un système d'assainissement non collectif

Déclaration d'ouverture de chantier **à conserver** et
à **renvoyer** 15 jours avant le début des travaux du système
d'assainissement non collectif

Selon l'obligation réglementaire (arrêté du 6 mai 1996), votre installation doit être soumise à un contrôle technique durant la réalisation des travaux par le service d'assainissement non collectif. Lors du dépôt du dossier de demande d'installation, **vous vous êtes engagé à adresser** cette Déclaration d'Ouverture de Chantier au Service.

La vérification technique doit s'effectuer :

- **Avant** remblaiement des ouvrages
- Les travaux doivent être réalisés **pendant les jours ouvrables** (du lundi au jeudi et vendredi matin)

Renvoyer cette déclaration 15 jours avant le début des travaux au SPANC et prenez contact avec un technicien afin de pouvoir fixer un rendez-vous sur le terrain (04 68 10 56 61 ou 63).

Propriétaire de l'immeuble

Nom, prénom ou raison sociale :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

LES TRAVAUX DE L'INSTALLATION DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF VONT DEBUTER LE :

Jour	Mois	Année

Signature :

Adresse du lieu de réalisation:

Ville :

Références cadastrales : Section : N° parcelle(s) :

Installateur

Nom :

Téléphone :

Occupant de l'immeuble (si différent du propriétaire)

Nom, prénom :

Téléphone :